



# UMS SENTIERS NATURE

Club de randonnée pédestre  
Affilié à la Fédération Française de la Randonnée sous le N° 000370

## ADHÉSION 2025-2026

Je soussigné(e) :

NOM :

Prénom :  Sexe :

Né(e) le :

Adresse :

Code Postal :  Ville :

N° de téléphone :  N° de Portable :

Email (1) :

(1) **Adresse Email pour l'envoi de la licence, des programmes de randonnées, inscriptions aux séjours, convocation AG, informations du club etc...**

Demande à adhérer à l'Association « UMS Sentiers Nature » de PONTAULT-COMBAULT pour les activités « randonnée pédestre / marche nordique ».

Je déclare être en bonne condition physique, ne pas suivre de traitement médical pouvant m'interdire la marche, notamment en montagne, et je fournis **un Certificat médical d'Absence de Contre-Indications (CACI) de moins de 6 mois**.

Je m'engage à être convenablement équipé(e) et à respecter le règlement intérieur et les règles en usage au club (les 10 commandements du randonneur).

J'autorise la publication des photos réalisées dans le cadre de l'activité du club sur le site. Je peux demander, à tout moment, la suppression d'une photo, auprès du gestionnaire du site.

**Tarifs ( voir au dos, les particularités de chaque licence ) :**

La cotisation de la 1<sup>ère</sup> année comprend un droit d'entrée de 15 Euros.

Vous avez la possibilité, si vous le souhaitez, de vous abonner pour un montant de 10 € au magazine de la Fédération « Passion Rando » (4 magazines par an).

Cochez la case ou les cases de votre choix :

|                          |             |                                                                                                            |
|--------------------------|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | <b>60 €</b> | Droit d'entrée (15 €) + cotisation annuelle du club + licence IRA de la Fédération Française de Randonnée  |
| <input type="checkbox"/> | <b>72 €</b> | Droit d'entrée (15 €) + cotisation annuelle du club + licence IMPN de la Fédération Française de Randonnée |
| <input type="checkbox"/> | <b>10 €</b> | En option : abonnement au magazine trimestriel « Passion Rando »                                           |

☐ Paiement en CB (contacter la secrétaire) ou ☐ par chèque à l'ordre de : **UMS Sentiers Nature** à envoyer à :

Isabelle TARTONNE  
7 Allée Robert DESNOS  
isabelletartonne@orange.fr

Tél : 06 76 07 12 34  
77420 CHAMPS SUR MARNE

A

Le

Lu et approuvé

Signature

### Choix de la licence :

► **IRA** : individuelle avec responsabilité civile et accidents corporels

Couvre les activités de randonnées pédestres et de loisirs de plein air, avec assistance et rapatriement pour toutes formes de marche : marche nordique, audax, marche d'endurance, marche aquatique, longue côte, raquettes à neige, ski de fond, randonnée nordique etc ...

► **IMP**N : (Individuelle multisports)

Couvre, en plus des activités précédentes :

- la randonnée glaciaire avec parcours sur glaciers, passage de petite escalade et, plus généralement dès que l'itinéraire exige en toute circonstance une technique et/ou un matériel spécifique à la haute montagne sans toutefois dépasser la cotation PD (Peu Difficile), via ferrata.

- des activités voisines fréquemment pratiquées par le randonneur : sports de glisse hivernaux (ski alpin sur piste et hors-piste dans le domaine des stations, ski de randonnée/ski alpinisme, snowboarding, snowkite), activités nautiques (canoë-kayak en eau calme, eau vive, en mer, canyonisme, raft), courses et autres formes de randonnée (course d'orientation, trail), cyclotourisme, VTT, randonnée équestre.

*La licence délivrée par la Fédération Française de Randonnée est **valable du 1er septembre de la saison jusqu'au 31 août de l'année suivante**. L'assurance liée à cette licence assure une couverture en responsabilité civile, défense et recours, accidents corporels et assistance jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.*